



Garde et pension alimentaire

Par **priscilla_old**, le **20/07/2007 à 13:19**

bonjour, ma question risque d'être longue et assez complexe, mais je vais essayer de m'exprimer au mieux. je suis séparée de mon ex conjoint depuis un peu plus de 4 ans. nous avons eu un enfant dont j'ai la garde depuis. notre séparation a été faite à l'amiable et nous n'avons donc jamais officialiser auprès d'un juge nos accords concernant la garde. mon ex conjoint ne m'a jamais versé de pension alimentaire ni meme 1 euro pour me rendre service. je ne l'ai jamais poursuivi pour ça car je ne voulais pas envenimer la situation. aujourd'hui notre fille a 7 ans et a voulu aller plus souvent chez son papa. cela fait donc 2 mois que nous partageons sa garde toujours de manière non officielle. mon problème c'est que je crois que mon ex conjoint fait de fausse déclaration a la caf voir meme aux impots pour pouvoir bénéficier de droits ou de réduction auprès de ces organismes. il voudrait que je remplisse un papier soit disant pour la caf, concernant la garde alternée. lui remplir ce document n'est pas un soucis, sauf s'il anti date ce document. puisque moi meme touche une allocation familiale puisque depuis j'ai refais ma vie et j'ai un autre enfant. s'il anti date ce papier en disant par exemple que ca fait 1 ou 2 ans qu'il a une garde alternée je risque d'etre embêtée par la caf et comment vais je pouvoir justifié que c'est bien moi qui avait la garde de mon enfant. de plus je me marie dans 2 mois avec mon conjoint actuel. nous avons peur que mon ex conjoint nous réclame une pension alimentaire. moi mes revenus sont faibles mes ceux de mon conjoint sont beaucoup plus élevés. est ce possible qu'il me réclame de l'argent sur la base des revenus de mon mari. par ce que lui ne déclare rien ou le minimum mais je peux vous garantir qu'il ne vis pas dans la misère loin de là!!! alors quels sont mes recours. qu'est ce que je peux faire pour me couvrir. merci d'avance pour votre réponse. cordialement priscilla